



COMPTE ADMINISTRATIF

RAPPORT DE PRESENTATION 2016

SOMMAIRE

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1.1 Section de Fonctionnement

1.1.1 Recettes et dépenses

1.2 Section d'investissement

1.2.1 Recettes et dépenses

1.3 La dette

1.4 Les ratios

1.5 les résultats

2. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

2.1. Section d'exploitation

2.2 Section d'investissement

2.3 La dette

2.4 Les résultats

3. LE BUDGET ANNEXE DES COMMERES I

3.1 Section d'exploitation

3.2 Section d'investissement

3.3 La dette

3.4 Les résultats

4. LE BUDGET ANNEXE DES COMMERES II

4.1 Section de fonctionnement

4.2 Section d'investissement

4.3 La dette

4.4 Les résultats

5. LE BUDGET ANNEXE DES ROGUES

5.1 Section de fonctionnement

5.2 Section d'investissement

5.3 La dette

5.4 Les résultats

6. LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU 8 MAI 1945

6.1 Section de fonctionnement

6.2 Section d'investissement

6.3 La dette

6.4 Les résultats

7. LE BUDGET SPIC DU PORT DE BOURGENAY

7.1 Section d'exploitation

7.2 Section d'investissement

7.3 La dette

7.4 Les résultats

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit + restes à réaliser). Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement, soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le Receveur Municipal (comptable public) chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire (ordonnateur).

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1.1 Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement est composée d'opérations réelles, c'est à dire donnant lieu à décaissement ou encaissement et d'opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie.

La différence entre recettes et dépenses réelles fait apparaître le résultat de gestion ou épargne brute de l'exercice.

1.1.1 Recettes et dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	REALISE 2015	REALISE 2016	EVOLUTION en %
011 – Charges à caractère général	2 158 504	2 127 401	- 1,44 %
012 – Charges de personnel	4 277 741	4 357 248	+ 1,86 %
014 – Atténuation de produits	636 627	626 348	- 1,62 %
65 – Autres charges de gestion courante	877 989	811 209	- 7,61 %
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	7 950 861	7 922 206	- 0,36 %
66 – Charges financières	548 569	482 182	- 12,10 %
67 – Charges exceptionnelles	5 447	2 308	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 504 879	8 406 696	- 1,15 %

En 2016, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées avec une baisse de 0,36 % des dépenses de gestion courante.

Les charges à caractère général (chap 011) sont en baisse de 1,44 %, et **les charges de personnel** (chap 012) sont contenues dans la limite de 2%.

Il est important de préciser qu'en 2016 sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre, les dépenses de personnel liées à la gestion du port ont été intégrées aux dépenses communales suite à la dissolution du Syndicat pour un aménagement touristique en pays talmondais (SMAT) le 1^{er} juillet 2016.

Le montant remboursé par le budget autonome SPIC « Port de Bourgenay » est de 151 733 euros.

Les dépenses de personnel hors budget SPIC sont de 4 205 514 euros, soit par rapport à 2015 une baisse de 72 227 euros (- 1,68%).

Les atténuations de produits (chap 014) correspondent au montant que la collectivité reverse dans le cadre du Fonds National de Garantie individuel de Ressources (FNGIR) d'un montant de 626 348 euros.

Les autres charges de gestions courantes (chap 65) concernent notamment les subventions versées aux associations (220 753 euros), les contingents et participations obligatoires comme le SDIS (116 944 euros), la contribution obligatoire au fonctionnement des écoles privées (226 860 euros).

Des charges financières qui baissent en particulier grâce à une conjoncture actuelle particulièrement favorable avec des taux bas pour les prêts en EURIBOR, le remboursement de la dette et la renégociation de prêts.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	REALISE 2015	REALISE 2016	EVOLUT° en %
013 – Atténuations de charges	205 826	320 923	+ 55,92 %
70 – Produits des services du domaines et ventes	1 433 495	1 550 565	+ 8,17 %
73 – Impôts et taxes	6 747 494	7 238 156	+ 7,27 %
74 – Dotations et Participations	1 901 814	1 447 904	- 23,87 %
75 – Autres produits de gestion courante	149 444	179 738	20,27 %
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	10 438 073	10 737 286	+ 2,87 %
76 – Produits financiers	3	2	
77 – Produits exceptionnels	169 103	474 987	+ 180,89 %
TOTAL DES RECETTES REELLES	10 607 179	11 212 275	+ 5,71 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	415 441	436 736	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 070 883	11 710 752	+ 5,78 %
RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE EXCEDENT	1 836 737	2 223 298	

En 2016, il est constaté une hausse de 2,87 % des recettes de gestion courante, grâce notamment à une bonne saison touristique, à un contrôle assidu de la taxe de séjour (353 547 euros contre 301 198 euros en 2015) et des transactions immobilières relativement importantes (535 956 euros contre 471 439 euros sur 2015).

Le produit des services issus de la tarification des services (chap 70) sont en hausse de 8,17 % avec notamment une très bonne fréquentation de nos accueils de loisirs .

Impôts et taxes (chap 73), il s'agit du poste de recettes de gestion le plus significatif avec 7 238 156 euros en progression de + 7,27 % par rapport à 2015. Les contributions directes représentent 4 901 330 euros.

L'attribution de compensation destinée à compenser la perte de recette liée au transfert de la taxe professionnelle (Contribution Economique Territoriale) à la Communauté de Communes est de 1 409 303 euros.

Baisse de la dotation forfaitaire (chap 74) au regard du montant perçu en 2016 (841 127 euros), il est constaté une baisse de 373 475 euros entre 2015 et 2016 (perte de la Compensation Part Salariale, baisse de la dotation forfaitaire).

Les autres produits de la gestion courante concerne notamment le revenu des immeubles (location des salles, des appartements) pour un montant de 149 897 euros.

Les produits exceptionnels d'un montant de 474 987 euros correspondent à des ventes diverses :

- vente du presbytère de St Hilaire: 164 000 euros,
- vente local lcommercial la Croisée : 83 000 euros,
- vente local ADMR : 113 000 euros,
- vente camions : 12 000 euros,
- vente broyeur : 2 000 euros,
- transfert terrains des Rogues : 68 971 euros,

et à des remboursements de sinistres.

1.2 Section d'investissement

1.2.1 Recettes et dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LIBELLE	REALISE 2016
- Total des opérations d'équipement	2 155 168
- Reversement TLE (Taxe Locale d'Equipement)	12 009
- Remboursement de capital	1 927 829
TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 095 006
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	653 620
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 748 625
DEFICIT REPORTE	433 038
TOTAL	5 181 663

RECETTES D' INVESTISSEMENT

LIBELLE	REALISE 2016
- Subventions	133 055
- Emprunt (dont 421 000 euros de refinancer)	422 461
- Fonds divers et réserve	587 361
- Excédent de fonctionnement capitalisé	1 400 000
- Cautionnement reçu	4 200
- Autres immobilisations financières	6 878
TOTAL DES RECETTES REELLES	2 553 955
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 672 636
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 226 591
RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE DEFICIT	955 072

Les dépenses d'équipement constituent la majeure partie des dépenses réelles d'investissement pour un montant de 2 155 168 euros. Ci-dessous le tableau des réalisations effectuées en 2016 par opération.

**INVESTISSEMENT REALISE EN 2016
DEPENSES SUR OPERATIONS**

Libellé	Mandats émis
Op. equ : 15 - Espace les Gâtines	7 297,92
Op. equ : 16 - Défense contre la Mer / Entretien d	19 440,00
Op. equ : 17 - Salle polyvalente des Ribandeaux	8 632,87
Op. equ : 20 - Eglise saint hilaire	4 056,03
Op. equ : 21 - Complexe sportif	34 442,50
Op. equ : 25 - Communication et promotion de la vi	9 860,95
Op. equ : 26 - Urbanisme	574 676,68
Op. equ : 29 - Environnement	11 896,83
Op. equ : 30 - Restaurant scolaire	4 647,12
Op. equ : 31 - Centre multi-accueil	368,28
Op. equ : 34 - Salle du moulin des landes	13 969,55
Op. equ : 35 - Salle louis chaigne	1 127,46
Op. equ : 38 - Eglise saint pierre	2 133,51
Op. equ : 40 - Pôle Santé et solidarité	150,35
Op. equ : 42 - Ecole du payré	21 151,35
Op. equ : 46 - Cimetière de saint hilaire	16 318,57
Op. equ : 47 - Cimetière de talmont	271,20
Op. equ : 52 - Ateliers municipaux	160 592,52
Op. equ : 53 - Médiathèque Aliénor d'Aquitaine	31 198,33
Op. equ : 54 - Château	79 334,71
Op. equ : 66 - Salle saint joseph	4 223,50
Op. equ : 67 - Centre culturel du talmondais	26 933,87
Op. equ : 71 - Hôtel de Ville	2 651,66
Op. equ : 76 - Centre les oyats	6 916,09
Op. equ : 91 - Cinéma le Manoir et salles de réuni	1 200,00
Op. equ : 92 - Plage et parking du veillon	5 206,04
Op. equ : 94 - Aménagement du Centre Ville	303 991,65
Op. equ : 97 - Nouvelle salle omnisports	483,47
Op. equ : 98 - La Croisée	1 953,59
Op. equ : 99 - Informatique	54 488,81
Op. equ : 100 - La Salorge	2 385,70
Op. equ : 102 - Espace Activ Jeunes	1 951,70
Op. equ : 104 - Sports	1 271,76
Op. equ : 105 - Complexe Tennistique les Ribandeau	11 850,00
Op. equ : 106 - Marché producteurs locaux	111,05
Op. equ : 8515 - Voirie 2015	159 340,84
Op. equ : 8516 - VOIRIE 2016	556 550,88
Op. equ : 12016 - Création de la billetterie du Ch	12 090,26
Total	2 155 167,60

RECETTES PRINCIPALES

Libellé	Titres émis
État et établissements nationaux	8 027,85
Départements	106 600,99
Autres	8 911,84
Amendes de police	9 514,00
Emprunts en euros	421 000,00
Autres établissements publics locaux	1 461,04
FCTVA	299 739,99
Taxe d'aménagement	287 621,30
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 400 000,00
Dépôts et cautionnements reçus	4 200,00
Créances sur transfert de droits à déduction de TV	6 877,83
Total	2 553 954,84

Les recettes réelles d'investissement totalisent 2 553 955 euros dont :

- l'excédent de fonctionnement capitalisés : 1 400 000 euros,
- la taxe d'aménagement : 287 621 euros,
- le Fond de Compensation TVA : 299 740 euros,
- les subventions et participations (Etat, Région, Département et autres) : 133 055 euros,
- le prêt de la CAF : 1 461,04 euros.

1.3 La dette

Aucune réalisation d'un nouvel emprunt sur l'exercice 2016 pour financer les investissements sauf une aide de la CAF sous forme de prêt à taux 0 %.

Le remboursement en capital effectué au cours de l'année 2016 est de 1 339 229 euros.

Le prêt relais d'un montant de 726 000 euros contracté dans le cadre du budget principal a été remboursé en partie, suite aux ventes de l'ancienne école de la Guittière (141 000 euros) et la vente du presbytère de Saint Hilaire (164 000 euros). Le solde de 421 000 euros a été refinancé, après consultation, auprès du Crédit Agricole au taux de 0,77 % sur 10 ans.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier est de 14 976 686,46 euros.

90,65 % de la dette est en indice euros. Un seul prêt structuré représente 9,35 % de la dette. La commune n'a pas été pénalisée à ce jour par les clauses de cet emprunt et si cela devait être le cas, l'État indemniserait une partie du préjudice.

1.4 Les ratios

	2015	2016
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 164,25	1 128,57
Produit des impositions directes/population	863,86	657,98
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 452,04	1 505,21
Dépenses d'équipement brut/population	317,40	294,67
Encours de la dette/population	2 402,75	2 114,90
DGF/population	214,32	165,39
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0,50	0,52
Hors budget SPIC		0,50
Dép de fonct. et remb dette en capital/recettes réelles de fonct	0,91	0,92
Dép d'équipt brut/recettes réelles de fonctionnement	0,22	0,20
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	1,65	1,41

1.5 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section de fonctionnement dégage un excédent de 2 223 298,68 euros et un déficit de 955 072,29 euros pour la section d'investissement.

2. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

2.1 Section d'exploitation

Les dépenses totales d'exploitation réalisées en 2016 totalisent 466 331,23 euros contre 406 559,47 euros en 2015.

Elles concernent principalement le remboursement de la dette pour 143 610,97 euros.

Les recettes totales d'exploitation réalisées en 2016 totalisent 867 898,28 euros contre 723 797,82 euros en 2015.

La principale recette est la redevance d'assainissement collectif d'un montant de 625 012,52 euros pour 2016 contre 532 250 euros.

L'exploitation de ce service dégage un excédent de 401 567,05 euros.

2.2 Section d'investissement

Les dépenses totales d'investissement réalisées en 2016 totalisent 695 107,29 euros.

Les principaux poste de dépenses concernent les extensions de réseaux comme par exemple la Place du Barillet, la réhabilitation rue du Pré Réault, rue des Daims, Rue du Querry et avenue de Luçon etc. Le montant total des travaux s'élèvent à 417 100,13 euros.

Les recettes totales d'investissement réalisées en 2016 totalisent 891 032,17 euros.

Les principales recettes sont la mise en réserve du résultat de fonctionnement déposé en 2015 d'un montant de 317 238,35 euros et la reprise de l'excédent antérieur 2015 de 262 822,99 euros.

2.3 La dette

Le capital de la dette restant dû au 1^{er} janvier 2017 est de 2 454 408,42 euros.

Pas de réalisation d'emprunt sur l'exercice 2016.

Cette année deux prêts ont fait l'objet d'une renégociation des taux sans indemnités et le prêt structuré a été remboursé en totalité.

2.4 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section d'exploitation dégage un excédent de 401 567,05 euros et un excédent de 195 924,88 euros pour la section d'investissement.

3. LE BUDGET ANNEXE DES COMMERES I

Sur cette zone d'activités, un terrain reste à commercialiser.

3.1 Section de fonctionnement

Le poste de dépenses concerne le remboursement des intérêts d'un montant de 3 288,77 euros du prêt contracté en 2015.

En recettes, figure le résultat d'excédent reporté de 312 139,09 euros.

3.2 Section d'investissement

Cette section enregistre principalement la gestion des entrées et sorties de stocks des terrains aménagés.

En 2016, à la demande de notre trésorier municipal une modification de l'imputation budgétaire de l'emprunt réalisé en 2015 a été réalisée.

Remboursement du capital de l'emprunt sur l'exercice 2016 d'un montant de 55 000 euros.

3.3 La dette

Le prêt contracté en 2015 d'un montant de 275 000 euros au taux fixe de 1,27 s'achève en 2020.

Le capital de la dette restant dû au 1^{er} janvier 2017 est de 220 000 euros.

3.4 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section de fonctionnement dégage un excédent de 308 850,32 euros et un déficit de 367 840 euros pour la section d'investissement.

4. LE BUDGET ANNEXE DES COMMERES II

Cette zone d'activités est en cours de commercialisation. Un lot de 1502 m² a été vendu en fin d'année 2016 et deux autres ventes ont été réalisées début 2017.

4.1 Section de fonctionnement

Le poste de dépenses concerne des frais liés aux travaux et frais de géomètre et le remboursement des intérêts du prêt relais d'un montant de 9 148,56 euros.

En recettes, figure la vente du premier terrain d'un montant de 36 048 euros.

4.2 Section d'investissement

Cette section enregistre principalement la gestion des entrées et sorties de stocks des terrains aménagés.

Suite à la vente réalisée, le prêt relais a été remboursé à hauteur de 36 048 euros.

4.3 La dette

Un prêt relais a été contracté en 2015 dont le montant maximum d'utilisation est de 700 000 euros au taux de 1,41 % sur une durée de trois ans.

Le capital de la dette restant dû au 1^{er} janvier 2017 est de 636 104 euros.

4.4 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section de fonctionnement dégage un déficit de 2 370,32 euros et un déficit de 51 125,11 euros pour la section d'investissement.

5. LE BUDGET ANNEXE DES ROGUES

Les Rogues sont destinées à accueillir la zone commerciale (E.LECLERC) et le garage automobiles Renault (THOMAS).

5.1 Section de fonctionnement

En 2016, des transferts de terrains ont été faits entre le budget principal et ce budget.

Le montant du terrain transféré du budget principal au budget annexe est de 68 971,45 euros

21 599,34 euros ont été réglés en intérêts liés au prêt relais.

En section de fonctionnement, une sortie de terrains vers le budget principal de la commune a été réalisée pour un montant de 284 821,49 euros.

5.2 Section d'investissement

Cette section enregistre principalement la gestion des entrées et sorties de stocks des terrains aménagés.

Suite à aux transferts de terrains, le prêt relais a été remboursé à hauteur de 215 800 euros.

5.3 La dette

Un prêt relais a été contracté en 2015 dont le montant maximum d'utilisation est de 1 200 000 euros au taux de 1,81 % sur une durée de trois ans.

Le capital de la dette restant dû au 1^{er} janvier 2017 est de 984 200 euros.

5.4 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section de fonctionnement dégage un excédent de 0,95 euros et un déficit de 221 094,82 euros pour la section d'investissement.

6. LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU 8 MAI 1945

Ce lotissement communal de 16 lots en cours de commercialisation, à vocation à accueillir des jeunes ménages.

10 lots ont été réservés et une campagne de publicité pour les 6 autres lots restant a été lancée.

6.1 Section de fonctionnement

En 2016, les dépenses sont relatives à l'aménagement (maîtrise d'oeuvre, travaux, insertion publicitaire etc..)

En recette, la collectivité a bénéficié d'une subvention d'un montant de 125 176 euros dans le cadre du Fonds de Soutien aux Collectivités Locales. 6 258 euros ont été perçus à titre d'acompte.

6.2 Section d'investissement

Cette section enregistre principalement la gestion des entrées et sorties de stocks des terrains aménagés.

6.3 La dette

Pas d'emprunt réalisé sur ce budget annexe.

6.4 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section de fonctionnement dégage un excédent de 6 258,80 euros et un déficit de 114 800,18 euros pour la section d'investissement.

7. LE BUDGET ANNEXE SPIC DU PORT DE BOURGENAY

Suite à la dissolution du SMAT au 1^{er} juillet 2016, la gestion du port a été assurée directement par la commune. En raison du caractère industriel et commercial de l'activité, la gestion budgétaire et financière s'effectue par l'intermédiaire d'un budget autonome qualifié de SPIC.

Ce budget fait partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA et à ce titre, les recettes et les dépenses y sont assujetties.

7.1 Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation réalisées en 2016 totalisent 428 092,40 euros. Elles concernent :

Les charges à caractère général (eau, électricité etc..) : 267 951,35 euros,

Les charges de personnel : 152 543,79 euros,

Les autres charges de gestion courante : 200 euros,

Les charges financières : 7 397,26 euros.

Les recettes d'exploitation réalisées en 2016 totalisent 497 592,93 euros réparties comme suit :

- Ventes de produit, prestations de services : 116 229,06 euros,

- Autres produits de gestion courante : 340 872,83 euros,

- Produits exceptionnels : 40 488,53 euros.

7.2 Section d'investissement

Les travaux relatifs aux gros entretiens du port sont réalisés sur cette section 24 130 euros pour 2016 ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt 86 772,93 euros.

7.3 La dette

Le capital restant dû au 1^{er} janvier est de 820 915,85 euros. Cet emprunt a été contracté en 2015 pour un montant de 1 000 000 d'euros au taux de 1,40 % sur une durée de 8 ans.

7.4 Les résultats

Pour l'exercice 2016, la section de fonctionnement dégage un excédent de 715 267,38 euros (report de l'excédent de 2015 inclus de 645 766,85) et un excédent de 688 828,37 euros pour la section d'investissement (report de l'excédent 2015 inclus de 787 712,30 euros).

Fait à Talmont-Saint-Hilaire,

le 27 mars 2017

Maxence de RUGY,

Le Maire

